



LES DIFFERENTS PERMIS DE CONDUIRE



Quels permis pour conduire quels types de véhicules ?

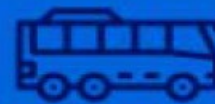
PERMIS B	 Voiture	 Minibus < 9	 Camionnette 3.5 T max.	 Camping-car 3.5 T max.
 Le tricycle ou quadricycle à moteur Pour tous les titulaires d'un permis ayant déjà circulé à 2, 3 ou 4 roues avant 2011. L'attestation de l'assurance faisant foi. Pour les titulaires du permis B après 2011, une formation de 7h est nécessaire.  Véhicule avec remorque 750kg max.  Motocyclette cylindrée < 125cm³				
PERMIS C, CE, C1, C1E	 Véhicules ou appareils agricoles ou forestiers 40 km/h max. (C, CE, C1, C1E)  Camions 3,5 T < PTAC < 7.5 T (C, C1, C1E)  Camions PTAC > 7.5 T (C, CE)			

PERMIS A1, A2, A


Motos

- Motos légères, puissance 15kw max.
- Motos avec puissance < 35kw
- Toutes les motos avec ou sans side-car / 3 roues à moteur quelle que soit leur puissance

PERMIS D, DE, D1, D1E


Les cars et bus

- de + de 8 places + le conducteur (D) ;
- de plus de 8 places + conducteur + remorque > 750kg (DE) ; 16 places max, 8m long max + remorque 750kg max (D1) ; idem avec remorque > 750 kg (D1E)

AUTO ECOLE LECLERC TIGERY

12 PLACE DU PLESSIS SEAUCCOURT, 91250 TIGERY

Tel : 09 81 14 74 75 – Courriel : ae.leclercrigery@gmail.com

SIRET 832 199 046 000 34 – APE 8553Z – NDA 11910903991

TVA : FR92832199046 – N° d'Agrément : E19 091 0025 0